



Comment laisser dire des choses pareilles ?

Ce Lundi 1^{er} août, les Surveillants du CP de Seysses sont restés choqués, outrés après avoir visionné le reportage réalisé par France3 couvrant la venue du député LFI NUPES le 29/07/2022 sur notre établissement.

En effet, en fin de reportage, les propos d'un détenu déclarant avoir fait l'objet de violences de la part du personnel jettent le discrédit sur la manière de servir des fonctionnaires Seysseois à moins que les medias ne s'appliquent à dénoncer un délit imaginaire de violences aggravées commises par des Agents Pénitentiaires dépositaires de l'autorité publique.

Ces déclarations, provenant d'un détenu connu pour se livrer à ce genre d'exercice, ainsi jetées au visage de l'opinion publique et des agents de Seysses, méritent d'être analysées et commentées par les représentants de l'Administration, comme nous tenons à le faire au vue des propos diffamatoires relayés par France 3 sans avoir préalablement procédé à des vérifications.

Comment laisser dire des choses pareilles ?

L'administration détient le droit, elle-aussi, de réagir à son tour sur les faussetés de ce reportage.

En tout cas, le SPS entend faire la vérité sur de telles déclarations.

Monsieur le Directeur, monsieur le Directeur Interrégional, monsieur le Directeur d'Administration Pénitentiaire, il nous semble qu'il est de votre devoir de réagir sans attendre face à de telles insultes et propos outranciers qui, sans démenti, saliront définitivement la profession !

LE Syndicat 100% Surveillants !